

CANADA SNOWBOARD ÉQUIPE NATIONALE DE SLOPESTYLE 2026-2027 FEUILLE D'ADMISSIBILITÉ ET DE CRITÈRES DE SÉLECTION		
Équipe	Équipe nationale de slopestyle 2026-2027	
Facteurs déterminant la taille de l'équipe	Ratio maximal de 5 athlètes par entraîneur Quota anticipé de Coupe du monde FIS 2026-2027 Ressources de l'équipe	
Composition du comité de sélection	Directeur HP (Park et Pipe) Coordonnateur HP Entraîneurs de l'équipe nationale HP (Slopestyle)	
Dates et échéances importantes		
Fin de la saison Coupe du monde FIS 2025-2026	29 mars 2026	
Invitation par courriel à soumettre une demande d'athlète	Entre le 1er et le 30 avril 2026 par l'administration HP *Les athlètes (ou parents si mineurs) et leurs entraîneurs seront informés de leur admissibilité à l'adresse courriel enregistrée dans SnowReg.	
Date limite de soumission	Sept (7) jours suivant l'avis d'invitation à 17 h HNP	
Période de sélection	Épreuves WSPL du 1er avril 2025 au 1er avril 2026	
Date limite d'appel	Les appels doivent être soumis conformément à la politique d'appel de Canada Snowboard et reçus au plus tard à 17 h HNP, sept (7) jours après la notification.	
Lien vers la politique d'appel	https://www.canadasnowboard.ca/files/CS%20General%20Selection%20Policy_FR_100325.pdf	
Date de début de l'équipe nationale 2026-2027	1er juin 2026 (valide jusqu'au 31 mai 2027)	
Critères d'admissibilité		
Compétitions admissibles	Épreuves WSPL du 1er avril 2025 au 1er avril 2026	
Voies d'admissibilité	Voie A : Équipe nationale	Voie B : NextGen (Athlètes à 4-8 ans d'une première médaille olympique/championnat du monde)
Participation minimale aux compétitions	2 épreuves Pro WSPL 1 épreuve Challenger WSPL	1 épreuve Pro WSPL 2 épreuves Challenger WSPL
Classement WSPL Slopestyle minimal	Classement canadien : Top 12 hommes Top 8 femmes Classement mondial : Top 100	Classement canadien : Top 20 hommes Top 15 femmes Classement mondial : Top 150
Âge d'entrée dans la voie	S.O.	Hommes : nés entre 2009 et 2012 Femmes : nées entre 2007 et 2012
Exceptions	Voir le protocole général de sélection HP de CS pour les limitations liées à la santé et circonstances exceptionnelles.	
EXIGENCES DE SOUMISSION DE LA DEMANDE		
Formulaire de demande	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf5AeYzczNVJn-6y2F25xxiGAZM0b1BuWS0ZDcMll49mAuA/viewform?usp=header	
Tableau des habiletés	Fourni aux athlètes/entraîneurs admissibles	
Information sur le tableau des habiletés	Il est important de consulter attentivement le système de classement des niveaux 1 à 10 et d'indiquer précisément le niveau actuel de l'athlète. Les nouvelles habiletés doivent avoir été réalisées pour la première fois durant la saison 2025-2026.	
Vidéo	Les vidéos peuvent être téléversées ou liées dans le formulaire de demande ou envoyées en réponse au courriel d'invitation. Les vidéos doivent démontrer les habiletés les plus difficiles indiquées au tableau soumis.	
Classement et processus		
Voies de classement	Voie A : Équipe nationale	Voie B : NextGen (Athlètes à 4-8 ans d'une première médaille olympique/championnat du monde)
Priorité de classement 1 Classement/points WSPL Slopestyle	35 %	30 %
Priorité de classement 2 Classement/points WSPL Big Air	15 %	S.O.
Priorité de classement 3 Habiletés fondamentales	S.O.	20 %
Priorité de classement 4 Habiletés de compétition / uniques / créatives	30 %	20 %
Priorité de classement 5 Progression saisonnière (nouvelles habiletés)	20 %	30 %
Priorité 1/2 : équations de classement R = rang canadien P = points X = EN : 1000, NG : 500	Priorité 1 = 35 - (R + ((1000 - P) / 28)) Priorité 2 = 15 - (R + ((1000 - P) / 140))	Priorité 1 = 30 - (R + ((500 - P) / 28))
Équations de classement priorité 3/4/5	Les calculs des habiletés seront effectués dans le tableau des habiletés. Priorité 4 = (% compétition total + % créatif/unique total) x 0,30 Priorité 5 = total des nouvelles habiletés selon les scores de capacité.	Priorité 3 = % fondation total x 0,20 Priorité 4 = (% compétition total + % créatif/unique total) x 0,20 Priorité 5 = total des nouvelles habiletés selon les scores de capacité.
Processus de classement	Les athlètes seront classés et évalués sur une base de 100 % selon les cinq (5) priorités énumérées ci-dessus. Chaque sexe et chaque voie de sélection feront l'objet d'un classement distinct sur leur propre feuille, pour un total de quatre (4) feuilles de classement (Hommes/Femmes et Voies A/B), afin de comparer tous les athlètes admissibles à l'aide d'échelles de classement et de formules similaires adaptées à leur voie d'admissibilité et à leur sexe. Les rangs et les points du WSPL seront enregistrés en date du 1er avril 2026. Les habiletés fondamentales ainsi que les habiletés de compétition, uniques et créatives seront évaluées en fonction de leur niveau de difficulté et de leur exécution, selon les informations soumises dans la demande de l'athlète. L'évaluation tiendra compte de l'avis des experts techniques ainsi que de l'analyse vidéo afin de valider et de comparer les habiletés déclarées dans le tableau des habiletés. La progression saisonnière mesurera l'amélioration des habiletés en fonction de la difficulté et de l'exécution des nouvelles habiletés acquises par chaque athlète au cours de la saison 2025-2026.	
Processus de sélection de l'équipe		
Sélection de l'équipe par le comité	Sans égard à la voie d'admissibilité (A ou B), tous les athlètes admissibles et classés seront pris en considération par le comité de sélection pour les postes au sein de l'équipe nationale, selon l'ordre de leur classement final figurant sur les feuilles de classement. La priorité sera accordée aux athlètes classés dans la voie Équipe nationale, suivis de ceux classés dans la voie NextGen. Tout écart ou toute divergence entre les deux voies sera examiné et discuté par le comité de sélection au cours du processus de sélection. Dans les cas où l'on observe une régression des résultats ou des habiletés d'un athlète, ou lorsqu'un écart existe dans le classement de sélection, le comité de sélection tiendra compte des éléments suivants. La taille globale de l'équipe en fonction du ratio athlètes-entraîneur, le quota prévu de Coupe du monde pour la prochaine saison de compétition, la voie de développement de l'athlète, ses résultats antérieurs, son rang dans le processus de sélection, son classement mondial actuel, son niveau d'habileté en compétition par rapport aux standards internationaux, le niveau des épreuves auxquelles il ou elle a participé, ainsi que ses caractéristiques de performance de haut niveau (Elite Performance Characteristics), notamment, mais sans s'y limiter : La mise en œuvre de son plan d'entraînement sur neige et hors neige ainsi que son engagement envers celui-ci (y compris la participation aux séances organisées par l'équipe, aux échauffements, aux retours au calme et aux séances de récupération); Sa capacité à identifier les écarts de performance, à établir activement des priorités pour les combler et à développer ses points forts; Sa contribution à un environnement d'équipe positif et fondé sur les valeurs de l'organisation.	
Politique générale de sélection	Pour tous les détails sur la politique et les procédures de sélection, consulter la Politique générale de sélection du programme HP de Canada Snowboard.	
Historique des révisions		
Approuvé par et date	Tyler Ashbee - Directeur haute performance Park et Pipe	
Date d'entrée en vigueur	27 octobre 2025	
Annexe(s) à cette politique	Politique générale de sélection HP (PGS)	https://www.canadasnowboard.ca/files/CS%20General%20Selection%20Policy_FR_100325.pdf